

216C0088
FR0000130007-OP026-E02

11 janvier 2016

Réouverture de l'offre publique d'échange visant les titres de la société.

ALCATEL LUCENT

(Euronext Paris)

- 1 - Le 11 janvier 2016, Société Générale, agissant pour le compte de la société de droit finlandais Nokia Corporation, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'échange visant les actions et les différentes obligations à option de conversion et / ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« Océanes 2018 », « Océanes 2019 » et « Océanes 2020 ») émises par la société ALCATEL LUCENT, **sera réouverte du 14 janvier au 3 février 2016 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé¹ qu'à l'issue de l'offre publique d'échange visant les titres ALCATEL LUCENT, Nokia Corporation détient (i) 2 316 995 879 actions ALCATEL LUCENT (dont 264 183 778 actions ALCATEL LUCENT représentées par des *American Depositary Shares - ADS*) représentant autant de droits de vote, soit 76,31% du capital et au moins 76,01% des droits de vote de la société ALCATEL LUCENT², (ii) 206 784 349 Océanes 2018³, (iii) 37 880 652 Océanes 2019⁴, et (iv) 16 138 206 Océanes 2020⁵.

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir :

- la totalité des 719 341 480⁶ actions ALCATEL LUCENT non détenues par lui (y compris les actions représentées par des *American Depositary Shares - ADS*), **par remise de 0,5500 action Nokia à émettre pour 1 action ALCATEL LUCENT présentée** ;
- la totalité des 25 201 820 Océanes 2018 émises par ALCATEL LUCENT, en circulation et non détenues par Nokia, **par remise de 0,6930 action Nokia à émettre pour 1 Océane 2018 présentée** ;
- la totalité des 117 728 232 Océanes 2019 émises par ALCATEL LUCENT, en circulation et non détenues par Nokia, **par remise de 0,7040 action Nokia à émettre pour 1 Océane 2019 présentée** ;
- la totalité des 90 631 817 Océanes 2020 émises par ALCATEL LUCENT, en circulation et non détenues par Nokia, **par remise de 0,7040 action Nokia à émettre pour 1 Océane 2020 présentée**.

¹ Cf. D&I 216C0010 du 5 janvier 2016.

² Sur la base d'un capital composé à cette date de 3 036 304 382 actions représentant au plus 3 048 418 501 droits de vote (estimation ne prenant en compte qu'une partie de la perte des droits de vote double attachés aux actions apportées à l'offre), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Représentant 89,14% des Océanes 2018 en circulation.

⁴ Représentant 24,34% des Océanes 2019 en circulation.

⁵ Représentant 15,11% des Océanes 2020 en circulation.

⁶ Sur la base d'un capital composé de 3 036 337 359 actions représentant au plus 3 048 448 659 droits de vote (estimation ne prenant en compte qu'une partie de la perte des droits de vote double attachés aux actions apportées à l'offre), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Sont également visées par la réouverture de l'offre, les actions ALCATEL LUCENT susceptibles d'être émises (i) à raison de la conversion des Océanes 2018, Océanes 2019, et Océanes 2020 (soit 298 455 157 actions au total), et (ii) à raison de l'exercice des options de souscription d'actions ALCATEL LUCENT (soit 58 957 136 actions).

Il est précisé que l'offre publique est également réouverte aux Etats-Unis à destination des porteurs d'*American Depositary Shares* (ADS) cotés sur le New York Stock Exchange, où qu'ils soient domiciliés, ainsi qu'à tous les porteurs américains d'actions et d'Océanes ALCATEL LUCENT.

2 - Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.
